

M. Gouin fit de même au début de son règne.

Mais aujourd'hui que le subside fédéral est augmenté de \$800,000.00 par année, que le revenu annuel des taxes s'est accru jusqu'à \$2,000,000, et que nous n'avons plus à payer aucun subside en argent aux chemins de fer, c'est facile d'octroyer beaucoup d'argent et de satisfaire toutes les légitimes demandes.

Tout le monde en ferait autant, moi le premier.

Tout ce qui importe, c'est de dépenser l'argent judicieusement et d'une façon profitable.

Je veux être juste à son égard: Il a fait, à ce sujet, des choses que j'approuve; il en a fait d'autres que je condamne.

Ainsi, je l'approuve quand il accorde des primes aux municipalités qui se distinguent, et quand il travaille sincèrement à l'amélioration du sort des instituteurs, des institutrices et des inspecteurs.

Je l'approuve quand il vient au secours des municipalités pauvres, pour le soutien de leurs écoles élémentaires ou pour la création d'academies commerciales.

Je l'approuve encore, quand il fonde des écoles normales de filles, dans tous les diocèses de la province, tout en regrettant, cependant, qu'il ne se montre pas plus généreux dans ses allocations, à cette fin.

L'opposition a appuyé le gouvernement dans chacune de ces mesures.

Mais je le condamne et le dénonce lorsqu'il détourne au profit de municipalités riches l'argent que les Chambres votent pour aider les municipalités pauvres.

Je le condamne et le dénonce, lorsqu'il permet que des fonds scolaires soient utilisés pour des fins de cabale électorale, ou remis en d'autres mains que celles des intéressés.

Si le peuple nous confie le pouvoir, nous conserverons tout ce qui est bon et nous ferons disparaître les abus. Nous maintiendrons les primes existantes et nous en accorderons de nouvelles, en vue d'encourager l'assistance à l'école et de rendre l'enseignement plus efficace et plus profitable aux enfants du peuple. Puis, nous ferons disparaître l'appel au juge, parce qu'il est ordinairement ruineux et nous lui substituerons un appel facile, sommaire et peu coûteux, dans le sens demandé depuis longtemps par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique.